

# Boucle de l'Avenaz

Le temps d'une promenade venez découvrir un sentier qui serpente dans la pessière d'altitude. Au printemps la nature révèle gentianes, violettes soldanelles. Les rhododendrons apparaissent ensuite et puis c'est l'éclatement de la flore alpestre durant tout l'été : trolles, gentianes jaunes, sainfoins, etc.

Un sentier à travers myrtilles et framboises permet d'atteindre le Col de Jaillet, de là une traversée dans les aulnes verts permet de rejoindre les chalets d'alpage de l'Avenaz.

**Point de Départ :** Aire de pique-nique « des Plaines ».

**A faire :** au Printemps, en été, à l'automne.

**Altitudes:** départ:1360 m, sommet:1723, **dénivelée:**363 m

**Durée totale du parcours à pied :** 3 h.

**Référence cartographique :** IGN 20/1000ème

**Remarques particulières :**

- Au Col de Jaillet une borne romaine (pierre ogivale un peu penchée d'environ 1.30 m de haut avec l'inscription FINES en son sommet) classée nous rappelle notre histoire.

**Autres possibilités sur le sentier :**

- VTT

- A l'aire de pique-nique un sentier « **découverte de la forêt montagnarde** » a été aménagé. Le départ se situe en aval du parking. Il serpente dans une forêt « vivante » : les conifères côtoient les feuillus, les framboises, les myrtilles, les fougères, etc. Tous les animaux de la forêt vivent là : renards, sangliers, cerfs, chevreuil, lapins, sans oublier les fourmis.

**Coup de cœur et avis de l'expert :**

Le pique-nique aux chalets de l'Avenaz, face à la majestueuse Chaîne du Mont-Blanc est le summum de la promenade et récompensera aisément les plus courageux.

**Les cartes IGN** sont en vente dans les magasins de sports et boutiques spécialisées.

A l'Office de Tourisme de Cordon vous pouvez trouver un plan des sentiers balisés du village en vente 2 € ainsi qu'un pack randonnée comprenant une carte topographique au 1/20 000 de Cordon, Combloux, Domancy et Sallanches avec des fiches de promenades vendu 7 €.

Ces itinéraires sont des suggestions, ils nécessitent l'achat d'une carte et une connaissance minimum de la montagne. L'Office de Tourisme de Cordon ne peut en aucun cas être tenu responsable de tout problème survenu lors de vos sorties. Des randonnées accompagnées vous sont également proposées, renseignez-vous à l'Office de Tourisme.

**Randonneur, tu es l'hôte du paysan et du forestier, respectes les.**